



deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



ON A AIMÉ

PAGE 4

L'opération Hauts-de-France propres



CADRE DE VILLE

PAGE 11

Tout savoir sur le compostage



CULTURE ET SORTIES

"Ma Deûle et moi"
le dimanche 19 mai

PAGE 17

BUDGET 2024

Notre dossier du mois

PAGE 12

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille.

Fourniture ou problème de bacs ou de sacs : contactez le 0 800 152 337 ou fretin@sulo.com

(18h entre octobre et avril) et le dimanche de 8h à 13h. Accès sur présentation de la carte déchèterie : www.mesdemarches.lillemetropole.fr

Ordures ménagères

(bac au couvercle gris ou sac réglementaire noir) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Verre

Les bouteilles, bocaux, flacons de parfum et de vernis en verre doivent être déposés (vides, sans bouchon et sans couvercle) dans l'un des Points d'Apport Volontaire répertoriés sur : www.lillemetropole.fr/PAV

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Pour toute question relative à la collecte et au traitement des déchets, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou par mail : contact-dechetslillemetropole.fr

Emballages recyclables

(bac au couvercle jaune, sac réglementaire jaune ou rose) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre). Les sacs roses restent utilisables.

La vaisselle et les verres cassés sont à jeter avec les ordures ménagères.

Compostage des biodéchets

Dans l'attente d'une collecte spécifique qui doit être organisée par la MEL, la Ville propose plusieurs solutions : composteur collectif, aide à l'achat, collecte sur le marché... Retrouvez-les sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr ou en scannant le QR-code :

Horaires de sorties

La veille à partir de 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 19h.

Les dépôts de verre aux Points d'Apport Volontaire se font entre 7h et 22h.

La Métropole Européenne de Lille met à disposition un sac gratuit pour le transport du verre. Pour le récupérer, rendez-vous à la MEL Euralliance (avenue de Kaarst, face au Square Schumann) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera délivrée à tout contrevenant.

Les encombrants

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie de La Madeleine au 301, rue Pompidou du lundi au samedi de 7h30 à 19h



ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Aubin GOVINDEN, le 31/01 – Thiméo DORE, le 12/02 – Alix HERMAN, le 15/02 – Charlie KRZACZKOWSKI YAMAZAKI, le 18/02 – Diane LE BOUCHER d'HÉROUVILLE, le 19/02 – Gaspard BLANC, le 26/02 – Lina-Jiréh MOUGOULA, le 26/02 – Swann APEDO AMAH, le 29/02 – Gabin GAUTHIER, le 09/03 – Amir JAHOUACH, le 10/03.

LES MARIAGES

Amélie VERLINDE et Thibault LECLERCQ, le 02/03 – Nathanaëlle GESTIN et David DE JESUS NETO, le 30/03.

LES DÉCÈS

Claudine CARPENTIER, le 04/03 – Raoul CRAPS, le 05/04 – Olivier MAILLOT, le 08/03 – Jacques DONNAY, le 13/03 – Janine SINGER épouse DUBUS, le 19/03 – Roger VERMÈS, le 19/03 – Joël LANNOY, le 23/03.

GUIDE PRATIQUE 2024

Édité tous les 3 ans, le guide pratique madeleinois est un outil précieux pour répondre à vos questions et besoins d'informations. Il recense les coordonnées des différents services et équipements de la Ville mais aussi les entreprises et associations qui s'y épanouissent.

Vous ne figurez pas dans le dernier guide pratique ou vous devez opérer une mise à jour de vos informations ?

Envoyez un mail à : service-communication@ville-lamadeleine.fr





LE MOT DU MAIRE



Comme je l'évoquais ici le mois dernier, le Conseil Municipal du 10 avril est celui de l'adoption du budget 2024. Lors du débat d'orientations budgétaires du mois de février, j'ai notamment alerté l'assemblée communale sur les conséquences des annonces gouvernementales relatives à la révision à la baisse des prévisions de croissance et à la préparation d'un plan de 10 milliards d'économies. Depuis cette alerte, on a appris que le déficit public atteignait 5,5 % du Produit Intérieur Brut, soit bien au-delà des prévisions gouvernementales, et on parle désormais de plusieurs dizaines de milliards d'économies à réaliser. C'est pour évoquer cette situation qu'une réunion du Haut Conseil des Finances Publiques Locales associant l'État et les représentants des collectivités locales, a été programmée récemment. Sans préjuger des débats au sein de cette instance, on peut craindre que les collectivités locales, en particulier les communes, ne servent de variable d'ajustement aux difficultés de l'État. Il s'agit là d'une perspective à la fois injuste et inquiétante. Injuste, car les collectivités locales supportent nombre de transferts de dépenses de la part de l'État, ne représentent que 9 % de la dette publique, et sont tenues, contrairement à l'État, de présenter des budgets équilibrés. Inquiétante, car les entreprises et les territoires ont besoin de la capacité d'investissements des collectivités locales, et les populations ont besoin des services publics que celles-ci supportent. Sans rien ignorer de ces risques d'injustice et d'inquiétude, le budget municipal 2024 est fait d'investissements tournés vers l'avenir, mais aussi d'une nécessaire maîtrise des dépenses comme de la dette et de la fiscalité.

Bien cordialement



Sébastien Lepretre échangeant avec de nouveaux commerçants madeleinois.

PAGE
4

ON A AIMÉ

Les activités intergénérationnelles

PAGE
6

ACTUS CITÉ

La Madeleine Autrefois : le Parc de Lattre de Tassigny

PAGE
9

CADRE DE VILLE

Participez au concours "La Madeleine Fleurie"

PAGE
12

DOSSIER DU MOIS

Budget 2024 : investissements et maîtrise

PAGE
17

CULTURE ET SORTIES

Votez pour le film qui sera diffusé cet été lors de la séance de cinéma en plein air

PAGE
18

TOUTES GÉNÉRATIONS

Expérimentation de deux rues scolaires

PAGE
20

AGENDA

Toutes les prochaines animations, sorties et découvertes madeleinoises

PAGE
22

VIVRE ET TRAVAILLER

Participez aux ateliers logements



ON A AIMÉ



1



2

(1 ET 2) JEUX DE BOULES ET DE QUILLES INTERGÉNÉRATIONNELS. Les enfants de l'accueil de loisirs de l'école Victor Hugo ont rejoint les aînés madeleinois au boulo-drome municipal, pour une matinée "jeux de boules et de quilles" ! Les aînés ont pris plaisir à initier les jeunes débutants à la pétanque tandis que les enfants leur ont expliqué avec fierté les règles du "Mölky".



3



4

(3 À 5) HAUTS-DE-FRANCE PROPRES. Le 16 mars dernier, le soleil et les Madeleinois étaient fidèles au rendez-vous du traditionnel nettoyage de printemps. Bravo aux Ateliers Madeleinois d'Insertion Sociale (AMIS), au Centre Social Christian Janssens, à l'association La Madeleine Volley Ball et Vie Active ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur mobilisation ! 2m³ de déchets ont été ramassés.



5



6

(6) WILLKOMMEN ! Dans le cadre du jumelage entre La Madeleine et la Ville de Kaarst en Allemagne, les élèves de l'établissement scolaire allemand Albert Einstein ont été accueillis à La Madeleine par les professeurs et élèves du collège Yvonne Abbas. Durant leur séjour, les jeunes Allemands ont notamment découvert l'hôtel de Ville madeleinois et le fonctionnement municipal d'une ville française, grâce à l'intervention de Violette Massiet-Zielinski, Adjointe déléguée aux Écoles, à la Culture et à la Participation Citoyenne.



7



8

(7 ET 8) FÉRIES EN TERRE D'IRLANDE. À l'occasion de la Saint-Patrick, les enfants des accueils de loisirs et les aînés ont été réunis à la Chaufferie Huet pour assister à un conte musical. Petits et grands ont été emportés dans une épopée fantastique à la découverte des instruments traditionnels irlandais.



9

(9) LANCEMENT DE LA 4^{ÈME} ÉDITION DU DÉFI ZÉRO DÉCHET : la cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de Ville, l'occasion pour les participants de découvrir le dispositif, récupérer un kit d'accompagnement et de prendre connaissance des ateliers gratuits à venir (fabrication de cosmétiques et de produits ménagers, couture, cuisine...)

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://familleszerodechet.fr>



10

(10) NOCES D'OR : 50 ANS D'AMOUR ET D'HUMOUR ! Joël et Patricia Teylaert se sont mariés le 16 mars 1974 à La Madeleine et ont renouvelé leurs vœux le 16 mars 2024 entourés de leurs proches, à l'hôtel de Ville. Une date symbolique qui coïncide avec l'anniversaire de Patricia.

Le joyeux couple madeleinois savoure la compagnie de ses 7 enfants, 21 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.



11

(11) MISSION "ARGENT DE POCHE" ! Durant les vacances scolaires, Océane a passé un après-midi à la Médiathèque pour apporter une aide au reclassement des collections manga et BD. Océane, qui a également déjà réalisé une mission à la Maison de la Petite Enfance, se réjouit de ce dispositif mis en place par la Ville, qui lui permet de découvrir les services municipaux, tout en bénéficiant d'une gratification.



12

(12) LA GUINGUETTE DE LA MADELEINE : "MEILLEUR SPOT ÉPHÉMÈRE" ! "Les Copains d'abord"; gestionnaires de la guinguette de La Madeleine ont remporté le prix du "meilleur spot éphémère", dans le cadre des "Trophées de la nuit", événement organisé par l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie. Vivien, Benjamin et Alexandre vous donnent rendez-vous dès le 30 mai pour animer les bords de Deûle !

La Madeleine autrefois... LE PARC DE LATTRE DE TASSIGNY

Le terrain du parc de Lattre de Tassigny appartient à la Ville depuis 1936. À partir de 1955, la Municipalité y a réalisé le projet de création d'un espace vert, nommé en l'honneur de Jean de Lattre de Tassigny, officier général français. Ce dernier était le plus jeune général de France quand la Seconde Guerre mondiale éclata. Son ralliement à la France Libre du Général de Gaulle l'amena à Alger, d'où il partit avec son armée, en 1944, pour libérer la France, de la Provence au Rhin. Un an plus tard, c'est également lui qui signa à Berlin, pour la France, l'acte de capitulation de l'Allemagne. Il décéda en 1952 et fut élevé au rang de Maréchal de France à titre posthume.

Le parc a été inauguré par son épouse en 1958. A cette époque, une horloge

en fleurs trônait au centre de l'espace vert ainsi qu'un globe terrestre. Cette œuvre de l'artiste Reine Steenbakkers fut malheureusement vandalisée. En 1964, on a inauguré dans le parc un Monument du Souvenir. Une flamme, réalisée par un ensemble de vitraux, en était le symbole. Au pied du monument, la carte de France était dessinée avec des plantations.

Le 2 mars 1972, un monument à la mémoire du Général de Gaulle fut installé et inauguré par Jacques Chaban-Delmas, alors Premier Ministre, devant plus de trois mille personnes.

En 1994, dans le prolongement de travaux d'aménagement du centre-ville, le Conseil Municipal décida de mener des travaux d'embellissement et de transformation du parc. Ces



Une œuvre de Reine Steenbakkers figurait dans le parc initialement.

travaux comprenaient l'aménagement d'une placette à l'entrée du parc, un agrandissement de l'aire de jeux pour enfants, la création d'une cascade devant le kiosque et un important développement du fleurissement.

L'année suivante, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle, un chêne rouge d'Amérique fut planté dans le parc en son honneur, symbole de force, de justice et de longévité.

Elections européennes

Pourquoi voter ? Qui peut voter et où ? Voici quelques rappels.

Le 9 juin, vous êtes invités à élire les députés du Parlement Européen, une assemblée trop souvent méconnue.

Les élections européennes ont lieu à l'occasion d'un seul tour de scrutin. Il s'agit donc d'un moment unique qui permet de décider de l'avenir de l'Union européenne.

Pourquoi vote-t-on ?

Ce scrutin sert à désigner les députés du Parlement européen. Ces derniers adoptent des textes qui touchent à notre quotidien dans de nombreux domaines : environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie, état de droit et bien d'autres domaines encore.

La France enverra 81 eurodéputés au Parlement sur un total de 720 élus représentant les 27 états membres de l'Union Européenne.

Qui peut voter ?

Le scrutin est ouvert aux citoyens français de plus de 18 ans, inscrits sur les listes électorales et les ressortissants européens ayant le droit de vote, domiciliés en France et inscrits sur les listes complémentaires.

Pour voter, vérifiez votre inscription sur les listes électorales et votre bureau de vote sur le site service-public.fr jusqu'au 1^{er} mai.

Où voter ?

Tout électeur se voit attribuer un bureau de vote lié à l'emplacement de son domicile. En cas de changement d'adresse, vous devez réaliser une démarche de déclaration en ligne jusqu'au 1^{er} mai, vous rendre en mairie ou adresser un courrier à celle-ci jusqu'au 3 mai.

Vous ne pouvez pas être présent le 9 juin ? Pensez à la procuration !

Si vous ne pouvez vous rendre aux urnes le 9 juin, vous pouvez confier votre vote à un proche. RDV sur maprocuration.gouv.fr.



Emplacements des bureaux de vote madeleinois :

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Bureaux 101 à 104

Ecole Louise de Bettignies, rue de l'Abbé Lemire

Bureaux 105 à 108

Ecole Anne Frank, rue du Maréchal Foch

Bureaux 109 à 111

Salle Saint-Vital, rue de Berkem

Bureaux 112 à 114

Restaurant scolaire Kléber, rue Kléber

Bureaux 115 à 116

Salle des Sports Gantois, rue du Parc

Plus d'infos :
service élections
03 20 12 21 61



Opération Tranquillité Vacances et week-ends

Le service Opération Tranquillité vacances et week-end est proposé gratuitement aux Madeleinois pour surveiller leur domicile ou commerce lors d'absences de plus de 7 jours consécutifs en période de congés scolaires et durant les week-ends (départ d'au moins 48h et de moins de 96h). Pour en bénéficier, déposez le formulaire adéquat ou envoyez-le par mail au poste de police 2 jours au moins avant votre départ.

Attention, si vous anticipez votre retour, n'oubliez pas de prévenir la Police Municipale.

Plus d'infos :
police-municipale
@ville-lamadeleine.fr

Formulaires disponibles sur le site de la ville



Les échos du Conseil Municipal

Dénomination du futur square rue Paul Doumer

Il portera le nom de Dominique BERNARD en hommage à ce professeur du lycée Gambetta Carnot d'Arras, victime d'un attentat terroriste islamiste en octobre dernier.

*Adopté à l'unanimité**

Recouvrement des frais liés à l'ivresse publique manifeste

Désormais, lorsqu'une personne en état d'ivresse publique manifeste sera prise en charge par la police municipale pour être conduite à l'hôpital puis au commissariat central de Lille, le recouvrement de la dépense publique afférente lui sera imputée.

Adopté à la majorité

Attribution du fonds de concours transition énergétique et bas carbone de la Métropole Européenne de Lille à la Ville de La Madeleine

Il s'agit de l'attribution de subventions d'un montant de plus de 200 000 euros pour la mise en place de centrales solaires photovoltaïques sur les toitures du centre technique municipal et du complexe sportif Dhinnin, et pour la rénovation thermique de la toiture de l'école Edmond Rostand et du Conservatoire de musique à rayonnement communal.

Adopté à l'unanimité

Adhésion à la Charte « Ville ambassadrice du don d'organes »

En devenant ambassadrice du don d'organes, la Ville de La Madeleine souhaite contribuer à sensibiliser la population à l'importance du don d'organes et de tissus.

Adopté à l'unanimité

*Il est rappelé qu'une délibération est adoptée à l'unanimité si tous les votants se sont exprimés favorablement. Les abstentionnistes ne sont pas comptabilisés parmi les suffrages exprimés.

Le pont de la rue du Général de Gaulle sera illuminé en vert pour la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe le 22 juin prochain.



Changement au sein du groupe "Agir pour l'Avenir"

Madame Laurence BRASSART siège désormais au sein du Conseil municipal suite à la démission de Madame Belinda TAILLIEZ.

Monsieur Romain BAYART a été installé en tant que conseiller municipal lors de la séance du 10 avril 2024 suite au décès de Madame Mathilde LIEVIN.

Votre permis de conduire à portée de téléphone !

Si vous avez déjà numérisé votre carte d'identité (CNI) avec l'application France Identité, vous pouvez désormais faire de même avec votre permis de conduire.

Pour cela, il faut :

- détenir un téléphone avec la fonction NFC,
- Avoir une CNI au format carte de crédit,
- être titulaire de droits à conduire valides.

Pour importer la version numérique de votre permis sur votre téléphone, vous devez **télécharger votre relevé d'information restreint (RIR)**, le document administratif qui atteste de votre droit à conduire sur la plateforme : mespoints.permisdeconduire.gouv.fr, grâce à votre numéro de permis. Après avoir **ouvert l'application France Identité** sur votre smartphone, appuyez sur "Scanner un QR code", **scannez le QR Code du relevé** d'information restreint, le permis de conduire s'importe alors en quelques secondes.

Christine Clabaut-Damerval nous a quittés



Christine Clabaut-Damerval nous a quittés le 14 février dernier. Christine a été commerçante à La Madeleine plusieurs dizaines d'années. Après avoir débuté sa carrière à Mouvaux, elle s'est installée dans la commune comme boulangère-pâtissière, rue Thiers, dans les années 90. Les Madeleinois surnommaient son commerce "la boulangerie rouge" en référence à la couleur de sa façade. Proche de ses clients, elle était enjouée et fière de participer, avec ses 4 salariés, à des nombreuses animations communales : elle sponsorisait la course de voitures à pédales, participait au videgreniers, fournissait écoles et collèges et les coquilles pour les fêtes de fin d'année.

Levée tous les jours à 5h, elle tenait à proposer des produits de qualité mais aussi une relation de proximité à ses clients et à transmettre son savoir-faire aux jeunes, en accueillant des apprentis pour la vente ou à la fabrication. Très dévouée à son travail, elle ouvrait 7 jours sur 7 et ne prenait pas de vacances. Elle avait pris sa retraite en 2010 mais avait continué à garder un œil sur ses deux boutiques. Son fils Xavier, qui travaillait avec elle, était ému du nombre de personnes rendre un dernier hommage lors de ses funérailles : "elle avait un grand coeur, les gens l'appréciaient pour cela".

Jacques Donnay,

LA FLAMME DE L'ENGAGEMENT



Madeleinois, Jacques Donnay, nous a quittés, le 13 mars dernier, quelques mois avant son 100^{ème} anniversaire. Engagé dans la vie associative, économique, sportive et politique du Nord et de la France, il était une figure de notre région à plus d'un titre.

La flamme de l'engagement a brûlé très tôt dans le cœur de Jacques Donnay. Dès l'âge de 19 ans, il intégra les équipes d'urgence de la Croix Rouge durant la Seconde Guerre mondiale. Il participa notamment à l'évacuation de 18 000 Dunkerquois,

pris en étau entre les forces alliées et l'armée allemande. Ces milliers de civils, ont ainsi pu rejoindre la ville de Dijon par le rail.

Durant sa vie professionnelle, il fut représentant des commerçants de la rue Neuve à Lille et siégea au syndicat des détaillants textiles ainsi qu'à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Il mena également un parcours politique riche de différentes fonctions électives : Conseiller municipal lillois, Conseiller à la Communauté Urbaine, Conseiller Général de Lille-Centre, Conseiller Régional du Nord-Pas-de-Calais, Président du Conseil Général du Nord, Député Européen et enfin Sénateur du Nord jusqu'en 2001.

Ce sportif, passionné de tennis, gagna son premier championnat en double messieurs juniors alors qu'il était encore adolescent.

Une nouvelle fois, il ne se contenta pas de pratiquer son sport préféré mais s'engagea rapidement au sein de son club et des instances régionales.

Dès 1951, il devint membre du comité régional de tennis. En 1973, il prit la Présidence de la ligue des Flandres. Il resta à ce poste durant 5

mandats consécutifs jusqu'en 1994 !

Très apprécié pour son humilité, sa simplicité et sa bienveillance, il est aussi devenu une figure de La Madeleine, à laquelle il était attaché. C'est tout naturellement que la Ville a décidé de lui rendre hommage en 2018 en baptisant le pôle raquettes du nom de Jacques Donnay.

Lors de cette inauguration ce dernier s'était dit très touché de cette attention

et avait déclaré : *"Ce superbe ensemble, sans équivalent au plan régional et national, porte mon nom et je m'en réjouis. Nos sportifs porteront haut et loin les couleurs de notre belle ville, parce que c'est à La Madeleine que brille la flamme de l'esprit sportif"*.

Cette déclaration prend tout son sens à quelques semaines du début des Jeux Olympiques.



Jacques Donnay s'était montré très touché lors de l'inauguration du pôle raquettes qui porte son nom, en 2018. Sur cette photo, il est entouré par Mme Poullie, alors Adjointe à la Vie sportive et par Monsieur le Maire.

BONS D'ACHAT POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Les inscriptions pour recevoir les bons d'achat offerts par la Ville aux anciens combattants madeleinois se dérouleront en mairie du 16 avril au 10 mai 2024.

Présentez-vous à l'accueil de l'Hôtel de ville, muni d'une pièce d'identité, de votre carte d'ancien combattant et d'un justificatif de domicile.

Réservé aux anciens combattants âgés de 70 ans et plus (nés en 1944 ou avant).

Contact : service-protocole@ville-lamadeleine.fr



VENTE DE MUGUET RÉGLÉE AU 1^{ER} MAI

La vente de muguet sur la voie publique par des particuliers est exceptionnellement autorisée le 1^{er} mai en application de l'arrêté du 14 avril 2015 qui en précise les conditions :

- La vente sur la voie publique est autorisée uniquement à plus de 150 mètres des boutiques des fleuristes.
- Le muguet doit être vendu à l'état sauvage, sans racine, sans vannerie, ni poterie, ni cellophane ou papier cristal, sans adjonction d'aucune fleur, plante ou végétal.
- Les vendeurs occasionnels ne pourront en aucun cas installer des bancs et des tréteaux pour effectuer la vente de leurs produits. Les infractions à cet arrêté seront constatées et sanctionnées par une amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe (montant forfaitaire de 300 euros).

JARDINEZ AU NATUREL

et participez au concours «La Madeleine fleurie»



Avis aux amateurs de jardinage ! Ils sont tous invités à participer à l'édition 2024 du concours «La Madeleine fleurie» organisé par la Ville en partenariat avec la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois, qui a pour thème «Jardinage au naturel».

Il est possible de concourir dans l'une des catégories suivantes :

- Catégorie A : Résidences pour personnes âgées.
- Catégorie B : Maisons avec jardins accessibles et visibles de la rue, façades, y compris les jardins de cité.
- Catégorie C : Balcons et terrasses visibles de la rue.
- Catégorie D : Jardins secrets, non visibles de la rue.
- Catégorie E : Jardins familiaux, divisée en deux sous-catégories : retraités et actifs.

La propreté, la qualité, la diversité, l'originalité, la palette de couleurs et l'harmonie de vos compositions seront prises en compte dans le classement, mais le jury sera aussi particulièrement attentif au caractère naturel de l'espace planté et fleuri, à la protection de la biodiversité (prairie fleurie, installation de nichoirs ou hôtel à insectes...), mais aussi à l'absence d'utilisation de pesticide et au recours aux techniques alternatives de jardinage (paillage...)

Participez gratuitement au concours «La Madeleine fleurie», en remplissant le formulaire disponible à la mairie et sur le site internet de la Ville, avant le 20 mai. De nombreux lots sont à gagner !

Renseignements auprès des services techniques : 03 20 74 70 40 - service-technique@ville-lamadeleine.fr

VERDISSEZ VOS FAÇADES

La Ville de La Madeleine, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, vous propose de réaliser une ou plusieurs fosse(s) afin que vous puissiez végétaliser votre façade et apporter votre contribution au verdissement de la ville.

Critères d'éligibilité :

- La fosse doit être réalisée sur le domaine public (compétence MEL).
- Le trottoir devant votre façade doit mesurer au minimum 160 cm de large (140 cm de passage obligatoire et 20 cm de fosse) et être libre de tout obstacle.

- L'emplacement ne doit pas comporter de réseaux enterrés (vérification lors de l'instruction de la MEL).

À l'issue de ces travaux, la Ville vous propose de subventionner, à hauteur de 50% (dans la limite de 300€), le treillage et les plantes.

Pour établir votre demande, rendez-vous sur le site internet de la Ville.

**SCANNEZ
LE QR CODE**



ALLÉES ENHERBÉES, cimetières végétalisés !

Après avoir anticipé, il y a déjà plusieurs années, la fin de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les cimetières madeleinois, la Ville a décidé d'expérimenter l'engazonnement de ces derniers.

Cet engazonnement présente de nombreux avantages : il favorise la nature en ville et la biodiversité locale, il limite la pousse des plantes indésirables et réduit les coûts d'entretien.

Suite à cette expérimentation réussie, la Ville a pris la décision d'ensemencer la totalité des allées des deux cimetières madeleinois, soit une surface de plus de 30 000 m².

L'enherbement sur gravillons nécessitera plusieurs passages pour obtenir un résultat optimal. Mais d'ici l'été, vous verrez progressivement les allées se verdier.

CADRE
DE
VILLE

LE
SAVEZ-
VOUS
?

Éclairage public
100% LED
à La Madeleine

Le nouveau marché d'éclairage public conclu avec l'entreprise SATELEC prévoyait le passage des points lumineux de la ville en technologie LED, sur une durée de deux ans.

En raison de la crise énergétique, la Municipalité a décidé, en octobre 2022, de donner un coup d'accélérateur à ce déploiement qui a finalement été réalisé en 18 mois.

Ainsi, depuis l'été 2023, la totalité des 2 100 points d'éclairage public répartis sur le territoire madeleinois est équipée en technologie LED et télégérée.

Cet investissement sur l'avenir présente de nombreux avantages économiques et environnementaux. En effet, la technologie LED consomme 60 à 80% moins d'énergie que les lampes au sodium et la télégestion permet désormais de réguler l'intensité lumineuse, afin d'éviter le sur-éclairage et de diminuer (sans éteindre) l'éclairage au fur et à mesure de la nuit.

Une baisse de consommation de 600 000 kwh est attendue, soit une économie d'environ 200 000€ par an.

CADRE DE VILLE

MAI À VÉLO, tous en selle !

Du 1^{er} au 31 mai prochain, participez au challenge "Mai à Vélo" ! Ce défi national invite à prendre de nouvelles habitudes dans les déplacements quotidiens, pour aller à l'école, au travail ou juste pour faire des courses.

Pour participer, téléchargez l'application Geovelo et rejoignez la communauté de La Madeleine. L'an dernier, plus de 2000 cyclistes ont roulé pour la ville et ont parcouru plus de 155 681 km en un mois, plaçant La Madeleine sur la 1^{ère} place du podium des communes de moins de 30 000 habitants. Cette année encore, relevons le défi !



INSTALLER UN ABRI OU UN GARAGE À VÉLOS AU PIED DE VOTRE IMMEUBLE :

La Ville vous aide !

La Ville propose différentes aides financières aux Madeleinois en matière de transition écologique : agriculture urbaine, conversion de véhicules au bio-éthanol ou forfait d'éco-révision, soutien aux déplacements doux (engins et accessoires), installation de garages ou abris à vélos. Découvrez ci-dessous comment la Municipalité vous accompagne pour créer un espace de stationnement vélo dans ou au pied de votre immeuble privé.

Quelles sont les conditions de l'aide ?

Vous pouvez faire la demande à la Ville d'une aide au financement d'un espace de stationnement extérieur ou intérieur à votre immeuble, si vous en êtes propriétaire ou si vous êtes membre du syndicat de co-propriété. Cet espace doit :

- comporter un système de rangement permettant d'attacher au moins le cadre et une roue du vélo à un point fixe avec un antivol. Ce système de rangement doit être fixé au mur ou au sol,
- être couvert et éclairé (l'éclairage de la voie publique peut être suffisant)
- être protégé des autres véhicules motorisés par une paroi ou une garde-corps,
- être facile d'accès.

Quel montant peut être attribué ?

La somme qui peut vous être allouée couvrira au maximum 50% de l'investissement, et se trouve à 2000 €.

Comment déposer une demande ?

Vous devez vous rendre sur le site internet de la Ville, rubriques "aides municipales" et fournir :

- tout document prouvant la légitimité de la copropriété ou le numéro d'immatriculation au registre national des copropriétés ;
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur ;
- la facture acquittée précisant l'achat effectué ou les matériaux utilisés,
- un dossier comprenant les travaux effectués ainsi que les caractéristiques techniques demandées (plans, reportage photographique...).

En amont du projet, un accompagnement technique est proposé par le service transition écologique afin de déterminer au mieux les travaux à entreprendre et de vérifier l'éligibilité à la prime municipale.



Plus d'infos :
Service transition écologique
transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr

LES TRAVAUX DANS LA VILLE



Le site de la Guinguette est en travaux jusque fin mai.

Entre la rue Desquiens et la rue Sainte-Hélène : verdissement du site de la Guinguette

Depuis la mi-mars, la MEL a entrepris des travaux pour créer un chemin, planter des arbres et des végétaux et installer du mobilier urbain dédié notamment au stationnement des vélos à proximité du city stade existant.

Rue du quai : aménagement d'une voie verte en bord de Deûle

La MEL aménage, depuis fin mars, la voie verte en rive droite de la Deûle entre le débouché de la rue de Pérenchies à La Madeleine et la rue de Constantine à Saint-André-Lez-Lille. Pendant le chantier, les circulations piétonnes et cyclables sont déviées.

Avenue de la République : l'entretien des voies centrales entraînera leur fermeture entre les 22 et 26 avril.

Avenue Victor-Hugo : Des travaux sur les réseaux d'électricité sont menés jusqu'au 19 avril et nécessitent une circulation alternée sur 60m, à hauteur de la résidence des Bouleaux.

Place des Fusillés et Déportés : (Coeur de Ville) travaux et déplacement du marché

Le chantier de réaménagement du Coeur de Ville commence durant les vacances scolaires de printemps avec l'installation de la base de vie du chantier et la déconstruction de la halle. Dès le 22 avril, le marché des

lundis et vendredis sera déplacé sur l'espace actuel du parking.

Le vendredi matin, le marché s'installera aussi sur une partie de la rue Gambetta, entre la rue Pompidou et la rue Saint-Joseph, neutralisant la circulation et le stationnement.

Une partie du stationnement de l'avenue Victor Hugo sera réservée, le vendredi matin uniquement, aux véhicules des commerçants.

Avenue Foubert : la circulation sera perturbée du 2 au 5 mai en raison du chantier lillois attenant du Métropolitain Square où seront entrepris des travaux d'assainissement.



COMPOSTAGE : MODE D'EMPLOI

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire en France. Si la Métropole Européenne de Lille, compétente en la matière, n'a pas encore mis en place une collecte des biodéchets dans notre ville, des solutions de compostage existent néanmoins localement.

COLLECTE DE BIODÉCHETS Rendez-vous sur le marché

L'entreprise « Les Alchimistes » en collaboration avec la MEL et la Ville, expérimente la collecte de biodéchets sur le marché, les lundis et vendredis matins sur la place des Déportés et Fusillés.

Inscrivez-vous et récupérez gratuitement un bioseau à l'accueil du Pôle technique municipal, 303 rue Georges Pompidou de 8h à 12h et 13h15 à 17h (quantité limitée).

Tél : 03 20 74 70 40

Ce récipient vous permettra de collecter les déchets compostables comme les épluchures, les légumes et fruits abîmés, le marc de café avec filtre... Mais aussi, et contrairement aux autres composteurs installés par la MEL, les restes de repas.

Déposez ensuite le contenu de votre bioseau dans les bacs dédiés « Les Alchimistes » où vos biodéchets seront collectés et transformés localement en compost !

COMPOSTAGE INDIVIDUEL Des aides de la MEL et de la Ville de La Madeleine

> Des tutoriels sur internet

Vous trouverez sur internet de nombreux tutoriels pour fabriquer un composteur ou un lombricomposteur à moindre coût.

> Une prime délivrée par la Ville

Vous souhaitez acheter ou construire votre propre composteur ou lombricomposteur ? La Ville vous propose une aide au financement à hauteur de 50% des frais engagés dans la limite de 50 euros. Plus d'infos : www.ville-lamadeleine.fr/demarches

> Un kit de la MEL à réserver en septembre

La MEL vient d'achever une campagne de distribution de composteurs à 18 euros. Victime de son succès, elle a vu ses 4500 composteurs réservés en quelques jours. Tenez-vous prêts néanmoins : une deuxième campagne débutera en septembre prochain sur lillemetropole.fr

COMPOSTAGE COLLECTIF : Devenez référent de site

La ville compte actuellement 7 sites de compostage collectifs installés sur le domaine public municipal en collaboration avec la MEL. Les sites sont confiés à des bénévoles-référents (voir le témoignage ci-contre). Formés au compostage, ils sont les interlocuteurs de la Ville pour chaque site et vérifient la qualité des dépôts collectés.

Comment agir ?

> Sur le domaine public

Vous avez identifié un site existant ou un nouveau site potentiel où vous souhaiteriez vous engager comme référent ? Contactez le service transition écologique qui vous accompagnera dans votre démarche.

> Sur un terrain privé

Mobilisez au moins 10 foyers volontaires et candidatez avec votre syndicat de copropriétaires auprès de la MEL :

www.lillemetropole.fr/composteur

Rencontre avec Bernadette Maury, référente du site de compostage "Saint-Vital"



Bernadette Maury a mis en place sur le site "Saint-Vital" des permanences le samedi de 15h à 16h, où elle collecte les biodéchets des ménages adhérents et vérifie le contenu des seaux pour garantir une bonne qualité de compost. Elle apporte ensuite de la matière sèche (feuilles et broyat) pour une bonne décomposition. Elle tient à associer la convivialité et le partage à sa permanence: "Avec l'association des jardins familiaux dont je fais partie, nous cultivons quelques fleurs, fruits et légumes sur le même terrain. Les personnes adhérentes au site de compostage peuvent ainsi apprendre à jardiner avec le compost produit et repartir plus tard avec des fruits et légumes cultivés naturellement. C'est tout un cycle de culture et de coopération qui se met en place autour de ce site."

RÉDUIRE SES DÉCHETS GRÂCE AUX POULES

La Ville vous aide à financer l'achat de deux poules et l'achat ou la construction d'un poulailler dans la limite de 50% de la somme dépensée (maximum 80 euros pour le poulailler et 20 euros pour les poules) sur présentation de factures, d'un RIB et d'un justificatif de domicile (et de photos si construction d'un poulailler).

Formulaires en ligne :
ville-lamadeleine.fr

Un guide du compostage pour tout comprendre de cette méthode et adopter les bons gestes est disponible sur lillemetropole.fr

Pour le découvrir:
Scannez ce QR code



Défi zéro déchet : des ateliers gratuits !

Rejoignez les familles zéro déchet et participez aux ateliers proposés gratuitement dans les prochains mois : atelier cosmétique (déodorant et dentifrice) en avril, fabrication de désodorisant maison et de yaourts en mai, atelier couture, réalisation d'eau micellaire et d'une barre de massage hydratante en juin.

> Inscriptions au défi zéro déchet sur la plateforme du dispositif : familleszerodechet.fr

> Renseignements auprès du service transition écologique : transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 75

Projection du futur cœur de ville, dont les travaux débutent en avril (voir page 15)

BUDGET 2024

INVESTISSEMENTS ET MAÎTRISE

Le vote du budget constitue un rendez-vous annuel incontournable dans la vie d'une collectivité. Le budget 2024 de La Madeleine a été voté lors du dernier Conseil Municipal du 10 avril. Il s'inscrit dans la continuité des engagements pris par la Municipalité et se traduit par une politique d'investissements ambitieuse et maîtrisée. Dans un contexte économique incertain, la Municipalité poursuit ses investissements structurants pour l'avenir, en maîtrisant la progression de ses dépenses grâce à une gestion rigoureuse.



LEXIQUE

Budget primitif : document financier qui prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses d'une commune pour une année donnée.

Plan pluriannuel d'investissement : plan qui identifie les projets d'investissement d'une commune à long terme et les ressources financières nécessaires pour les réaliser.

Rapport d'Orientations Budgétaires : rapport qui expose les grandes orientations financières et budgétaires pour une année donnée.



LE BUDGET D'UNE COMMUNE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Chaque année, dès le mois d'octobre, les élus et les services municipaux travaillent sur la prévision des recettes et des dépenses pour l'année. Sur la base de cette prévision, les arbitrages fixent les priorités de dépenses.



En parallèle, le service des finances et l'adjointe déléguée élaborent le "Rapport d'Orientations Budgétaires". Cette présentation porte sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés. Le débat d'orientations budgétaires a ensuite lieu en Conseil Municipal dans un délai de 10 semaines précédant l'examen et le vote du budget.



Le budget dit « primitif » est ensuite voté par le Conseil Municipal, avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, puis transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son adoption.

QUELLES SONT LES DÉPENSES D'UNE COMMUNE ?

Les dépenses d'une commune ont vocation à lui permettre d'assurer ses missions et d'assurer les services publics municipaux auprès des habitants. Elles se composent d'une part du fonctionnement des services municipaux (entretien de l'espace et des équipements publics, éclairage public, action sociale, culture sport...) et d'autre part des investissements portés par la collectivité dans l'exercice des compétences que la loi lui confie (aménagement urbains...)

QUELLES SONT LES RECETTES D'UNE COMMUNE ?

Les recettes d'une commune sont les différentes sources de financement dont elle dispose pour couvrir ses dépenses et financer ses projets. Elles se composent des impôts locaux, des dotations de l'État, des produits des services publics locaux, des subventions, des emprunts éventuels et de recettes diverses.



37 919 355 €

budget total de la Ville pour l'année 2024



26 026 487 €

11 892 868 €

dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux et à l'activité de la collectivité. Ces dépenses dédiées aux charges courantes reviennent chaque année.

Il s'agit des charges de personnel et de gestion courante, des dépenses énergétiques des équipements municipaux, des achats de fournitures, des prestations de services, des charges financières...

dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent le patrimoine de la Ville (équipements et biens ayant vocation à demeurer durablement dans le patrimoine de la collectivité).

Il s'agit des travaux d'infrastructures, de la construction ou de l'aménagement de bâtiments, des achats de matériaux durables, de matériel informatique...



POUR LA 2^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA VILLE EXPÉRIMENTE LE BUDGET CLIMATIQUE

La Madeleine est l'une des premières collectivités à expérimenter le budget climatique sur sa section d'investissement. Cette démarche innovante vise à mesurer l'impact climatique des investissements municipaux.

Chaque ligne budgétaire est ainsi adossée à une note climatique allant de "très favorable" ● à "défavorable" ●



Parmi les projets municipaux structurants à venir (voir page 14 et 15), les travaux du "Cœur de ville" sont ainsi notés "plutôt favorables" et la future Zone d'Activités Solidaires et le plan "SOLAMAD" sont classés "très favorables", c'est à dire qu'ils contribueront de manière significative à la réalisation des objectifs du "Plan Climat Air Énergie Territorial" définis à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille.

UNE GESTION RIGOUREUSE ET UNE FISCALITÉ GELÉE

La Municipalité s'est engagée à geler le taux des impôts locaux pendant toute la durée du mandat 2020-2026.

En 2022... La Municipalité a diminué d'un point le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties afin d'amortir la hausse des bases fiscales décidée par l'État. Ce taux a ainsi été abaissé à 43,23%. La Madeleine était alors la seule commune de la Métropole de Lille à enclencher une baisse de sa taxe foncière.

En 2023... La Municipalité a décidé de geler le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à son niveau abaissé en 2022 et de maintenir le taux de taxe sur les propriétés non bâties à 13,66% (taux gelé depuis 2013).

En 2024... La Municipalité a décidé de maintenir le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à son niveau abaissé d'un point en 2022 soit 43,23%, le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties étant quant à lui maintenu à 13,66%.



En 2024, la dette de la Ville restera 6 fois inférieure à la moyenne nationale des communes de la même strate

LE BUDGET 2024

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU "CARRÉ MAGIQUE ÉCOLOGIQUE"

2 487 282 € 

POUR LES TRAVAUX DE LA FUTURE ZONE D'ACTIVITÉS SOLIDAIRES

Ce nouvel espace dédié à l'Économie Sociale et Solidaire sera aménagé sur l'ancien site Ergonor sur la zone d'activités du Pré Catalan. Inédit en France, ce tiers-lieu affiche une triple ambition :

- contribuer à l'économie du réemploi via une ressourcerie recyclerie et une outillothèque/bricothèque,
- favoriser la mobilité douce avec un atelier dédié à la remise en état et à l'entretien des vélos,
- intégrer économiquement des personnes victimes de handicaps, avec la relocalisation sur site des ateliers AMIS.



1 134 810 € 

POUR LA POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

La Ville a lancé en 2019 le plan "SOLAMAD", contraction de "solaire" et de "La Madeleine", dans un objectif d'autoconsommation collective. La tribune du stade Carpentier, les toits des écoles Victor Hugo et Anne Frank ont déjà été équipés de panneaux photovoltaïques. Les toitures du complexe sportif Claude Dhinnin et du pôle technique municipal le seront également en 2024.

189 380 € 

POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SCHÉMA DE VERDISSEMENT

En 2024, plusieurs initiatives concrètes sont prévues dans le cadre du schéma municipal de verdissement, dont notamment la végétalisation de la cour de l'école Edmond Rostand et la 4^{ème} édition de l'opération de dons d'arbres à destination des habitants. De nouvelles plantations seront également réalisées sur la commune, visant à enrichir encore le patrimoine végétal public.



130 000 € 

POUR LE PROJET DE CRÉATION DE FERME URBAINE

Le projet de création d'une ferme urbaine municipale a franchi une étape décisive en 2023 avec l'acquisition par la Ville de La Madeleine auprès de la Ville de Lille, du terrain qui accueillera le projet, au bord du boulevard Schuman. Cette année, des travaux de préfiguration seront entrepris sur le site et une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage apportera une expertise technique sur le projet.

EN QUELQUES EXEMPLES

LE "CŒUR DE VILLE" SE DESSINE

1 000 000 €

POUR LES TRAVAUX

Le nouveau "Cœur de ville" fera entendre les premiers battements de sa transformation dès le mois d'avril. Le projet baptisé "Le lien" conçu et choisi par les habitants commencera ainsi à se concrétiser place des Fusillés et Déportés (place du marché), pour dessiner au fil des mois une place plus attractive, plus verte, avec 50% d'arbres supplémentaires, mais aussi 1050m² d'espaces plantés supplémentaires, une nouvelle halle et un chemin d'eau.



460 000 €

DE SUBVENTION
DESTINÉE AU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (CCAS)

365 000 €

POUR LA POURSUITE DU
DÉVELOPPEMENT DE
LA VIDÉOPROTECTION

1 413 939 €

D'ACQUISITIONS MOBILIÈRES

Les acquisitions mobilières permettent d'assurer le bon fonctionnement des services de la Municipalité. Parmi les principaux investissements pour l'année 2024 figurent la réfection du réseau d'eau du restaurant scolaire Kléber, l'acquisition d'équipements de cuisine, l'achat de mobilier pour les écoles, l'acquisition de véhicules municipaux plus écologiques, l'installation d'arceaux à vélo supplémentaires, l'achat de bancs publics, ainsi que l'acquisition de matériels pour la Chaufferie Huet et la Médiathèque.

1 411 940 € de subventions aux associations et d'aides municipales à destination des habitants.

3 questions à **CÉLINE LE ROY**,

Adjointe aux finances

Quelles sont les grandes orientations du budget 2024 ?

Le budget 2024 s'inscrit dans la continuité des budgets précédents, caractérisés par des investissements structurants et porteurs d'avenir adressés à une gestion rigoureuse. Cette année sera marquée par le démarrage du projet "Cœur de Ville" et la poursuite de l'édification du "carré magique écologique" et de ses quatre piliers.

Le budget 2024 est aussi, cette année encore, tourné vers la solidarité, la mobilisation municipale en matière de sécurité et une

programmation culturelle diversifiée et gratuite, à destination des Madeleinois.

Comment la Ville fait-elle face aux difficultés du contexte économique actuel ?

La Ville est effectivement confrontée au gel des dotations d'État et à l'inflation. Cette situation l'a amenée à mettre en place des mesures stratégiques comme le Plan Pluriannuel d'Investissement, détaillant les investissements prévus sur plusieurs années, pour guider ses décisions en matière de dépenses et d'allocation des ressources financières.

La Ville applique également depuis plusieurs années maintenant des Plans Pluriannuels d'Économies successifs, tous axés sur la réduction des coûts et l'optimisation des dépenses et des recettes.

Ces mesures volontaristes visent à maintenir un service public municipal de qualité sans augmenter les impôts locaux, ni la dette de la Ville.

En quoi consiste l'expérimentation du budget climatique ?

L'expérimentation du budget climatique s'inscrit pleinement dans l'engagement de la Municipalité en matière de transition écologique qui



est un marqueur fort de ce mandat. La Ville de La Madeleine est d'ailleurs l'une des villes pionnières à expérimenter ce dispositif innovant qui permet d'évaluer l'impact climatique de chaque investissement municipal.

CULTURE ET SORTIES



RENCONTRE AVEC

FRANÇOISE HEITZ,
AUTRICE MADELEINOISE

Depuis de nombreuses années, Françoise Heitz partage ses coups de cœur littéraires lors des comités de lecture «Les Mots Partagés» organisés à la Médiathèque de La Madeleine.

Le samedi 4 mai, ce sera son récit autobiographique intitulé «Le tableau n'est pas signé» et paru en août 2023, que la Madeleinoise vous présentera, de 10h30 à 11h30, à la Médiathèque.

L'autrice y évoque son enfance compliquée et les multiples séparations qu'elle a subies. Le tout est raconté avec lucidité, recul, sans amertume et remis dans le contexte sociologique des années 50 et 60.

La Madeleinoise avait déjà publié un recueil de nouvelles en 2019, intitulé «Voyage en train et autres parcours». Ses deux ouvrages sont disponibles à la Médiathèque.



CONTES POUR ENFANTS PAS SAGES

Lectures vagabondes, spectacle familial

Dans ces «contes pour enfants pas sages», Jacques Prévert nous questionne sur les rapports de domination. Et, évidemment, qui dit «domination» dit très souvent... «exploitation».

Tout au long de ces contes, les mots de liberté, de tolérance et de solidarité viennent à l'esprit. Sur ces thèmes graves, le poète sait être léger, il est cruel mais drôle. Prévert, un œil qui rit, l'autre qui pleure, parle admirablement aux enfants. Mais attention, gare à vous, il ne se gêne pas pour... houspiller les adultes !

MERCREDI 17 AVRIL À 16H30 À LA CHAUFFERIE HUET, 26 rue du Pré Catelan - À partir de 7 ans.
Renseignements au 03 20 12 79 98 ou chaufferiehuet@ville-lamadeleine.fr

GRATUIT sur réservation : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

Par la compagnie «Avec vue sur la mer»

ENSEMBLE POP K'HORN

Les cornistes de la Métropole Européenne de Lille vous invitent à leur concert de fin de stage, organisé en partenariat avec l'ensemble POP K'HORN et le Conservatoire de Musique de La Madeleine.

Au programme : de la musique pop, rock, électro et des musiques de films.

À cette occasion, l'orchestre sera composé d'une quarantaine de cornistes et d'un ensemble rythmique et bénéficiera de la présence de Benoît Dandievel en écriture de spectacle.

Une formation originale à ne pas manquer !



JEUDI 25 AVRIL À 19H À LA CHAUFFERIE HUET, 26 rue du Pré Catelan.
Renseignements au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr

GRATUIT sur réservation : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

LES Z'ÉMERGENCES

Le Millénaire - Centre de Culture et d'Animation accueille des artistes professionnels préparant leurs nouveaux spectacles, qu'ils vous présentent ainsi en avant-première !

> **Samedi 13 avril à 19h** - LA VALIDATION - Par la Cie THEC.

> **Samedi 27 avril à 19h** - RENAISSANCE - Par Kameliya Afshari.

Le Millénaire - Centre de Culture et d'Animation, 35 rue Saint-Joseph.
Tarif plein 10€ / Tarif réduit 5€, réservation sur www.cca-lamadeleine.fr



«MA DEÛLE ET MOI»

Une journée festive sur les bords de Deûle



La Ville de La Madeleine vous donne rendez-vous sur les bords de Deûle pour la 4^{ème} édition de l'évènement festif municipal «Ma Deûle et moi», organisée en partenariat avec le Rotary Club et le Centre Social Christian Janssens, **dimanche 19 mai, de 10h à 18h non-stop, rue du quai.**

Au programme de cette journée :

> 11h : Départ de la duck-race !

Venez encourager votre canard dans cette course folle organisée sur la Deûle.

Vous n'avez pas encore acheté votre canard ? Pas de panique, il est encore temps de le faire ! Voir ci-contre.

> De 10h à 12h et de 14h à 17h :

Animations nautiques gratuites sur la Deûle.

Voguez sur la Deûle, en embarquant sur les barques et pédalos mis gratuitement à votre disposition !

> De 10h à 18h : Animations festives !

Concerts du groupe «Les bals à blanc», restauration payante sur place (Rotary Club et friterie) et animations gratuites : château gonflable (dès 3 ans), karts à pédales (enfants et adultes), jeux en bois et pêche aux canards.

ACCÈS LIBRE ET ANIMATIONS GRATUITES.

MISEZ SUR LE BON CANARD

L'évènement festif municipal «Ma Deûle et moi» sera de nouveau marqué par la traditionnelle "duck-race", une course de canards organisée en partenariat avec le Rotary Club.

Entre 4 000 et 5 000 canards seront vendus sous la forme de billets de tombola, dont les bénéfices seront intégralement reversés à 3 associations œuvrant pour la protection infantile : Saint-Vincent de Paul, SOLFA et le Home des Flandres.

Les premiers canards à franchir la ligne d'arrivée permettront à leurs détenteurs de remporter de très beaux lots : «1 an de courses» au magasin Super U de La Madeleine (1 200€ en bons d'achat), un vélo à assistance électrique, une playstation 5, des bons d'achat chez FNAC-DARTY, et d'autres nombreux cadeaux.

Billetterie en ligne :

- 1 canard : 3€

- 3 canards : 5€

- 10 canards : 10€

Renseignements sur : www.ville-lamadeleine.fr/actualites/madeule-et-moi-course-de-canards

Scannez le QR Code



LE FILM DE L'ÉTÉ ? C'EST VOUS QUI LE CHOISISSEZ !

À l'occasion de la traditionnelle séance de cinéma plein air organisée par la Ville chaque été, vous êtes invités à vous prononcer sur le choix du film qui sera diffusé le jeudi 22 août.

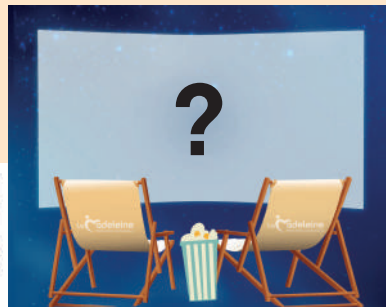
Faites votre choix en ligne sur le site internet de la Ville entre :

> Astérix et Obélix : l'Empire du milieu

> Les 3 mousquetaires : d'Artagnan

> Top Gun : Maverick

Votez en ligne sur : www.ville-lamadeleine.fr



ATELIER POUR JOURNALISTES EN HERBE

Pendant les vacances de printemps, le Centre de Culture et d'Animation (35 rue Saint Joseph) accueillera un atelier de découverte du journalisme destiné aux jeunes de 8 à 16 ans. Organisé du 22 au 26 avril par Alexandra Diaconu, attachée de presse et journaliste correspondante, cet atelier permettra aux participants :

- De découvrir le fonctionnement de la presse, les métiers de la radio, les coulisses de la TV.
- De se mettre dans la peau d'un journaliste : faire une interview, trouver l'information, rédiger un article, faire un photo-reportage...
- De former une rédaction pour créer son propre journal, de A à Z.

Renseignements et inscriptions : www.atelierdujeunejournaliste.weebly.com
atelierjeunejournaliste@gmail.com / 06 11 85 14 19



TOUTES GÉNÉRATIONS

Le plein d'activités de montagne pour le long séjour du Centre Moulin Ados

Le Centre Moulin Ados propose chaque année aux jeunes de 11 à 17 ans un séjour estival en complément des soirées et courts séjours proposés régulièrement aux jeunes madeleinois.

FÊTE DES FAMILLES : INSCRIVEZ-VOUS !



La Ville invite les familles madeleinoises qui ont accueilli un enfant adopté ou né entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024 à participer à la Fête des familles !

La cérémonie se tiendra samedi 25 mai de 9h à 12h.

À cette occasion et dans le cadre du schéma de verdissement de la Ville, chaque famille recevra une plante appelée à grandir et s'épanouir parallèlement à la croissance de l'enfant. Une animation sera proposée à l'issue de la cérémonie. Pour participer, complétez le formulaire sur le site internet de la Ville, avant jeudi 25 avril.

Les jeunes Madeleinois découvriront les joies de la montagne en été direction Ancelle (Hautes-Alpes) du jeudi 11 au dimanche 21 juillet !

Au programme : VTT de descente, randonnée aquatique, via ferrata, wakeboard (sport nautique), journée plan d'eau du Champsaur, rafting...

> Une réunion d'information se tiendra le mardi 7 mai à 17h.

> Les inscriptions se dérouleront le samedi 25 mai matin, paiement en trois fois possible.

Au Centre Moulin Ados (accès par le parc de Latre de Tassigny).

ACCUEILS DE LOISIRS ESTIVAUX POUR ENFANTS ET ADOS

Les accueils de loisirs enfants et ados auront lieu du 8 juillet au 2 août, puis du 8 au 23 août 2024. La semaine du 26 au 30 août sera réservée aux enfants dont les deux parents travaillent cette semaine-là.



La Ville expérimentera deux rues scolaires du 13 mai au 5 juillet 2024

La Ville de La Madeleine expérimentera la fermeture temporaire des accès de deux rues aux véhicules motorisés aux heures d'entrée et de sortie des écoles des périmètres concernés.

Il s'agit en l'occurrence de l'accès au groupe scolaire Gaston-Leclercq/Victor-Hugo, situé au bout de la rue des Gantois, et de l'accès à l'école Jeanne-d'Arc, situé rue Faidherbe, entre la rue Saint-Maurice et la rue Aristide Briand. En tout état de cause, les accès à ces portions de rues seront limités aux piétons et aux usagers du vélo et de la trottinette. Les cyclistes adultes devront mettre pied à terre. Les riverains pourront quitter leur domicile à faible allure.

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS
de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h50



Infos scolaires

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires, pour les enfants qui entrent à l'école maternelle ou au CP ont commencé et se dérouleront jusqu'au 26 avril. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des écoles au 03 20 12 79 71 ou remplir le formulaire sur le site de la ville.

Pont de l'Ascension

En raison du Pont de l'Ascension, les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai. Aucun accueil ne sera mis en place par la Ville ce jour-là.

Animations des aînés

> **Pétanque** : les mercredis 17 avril et 15 mai de 10h à 11h30 au boulodrome municipal, rue Léon Trulin, en partenariat avec les amis de la pétanque madeleinoise (les autres activités sportives sont suspendues jusqu'au 6 mai).

> **Tricot/couture/ broderie** : tous les vendredis de 14h à 16h, espace Malraux (rue Guynemer)

> **Atelier mémoire** : le lundi après-midi, espace Malraux (rue Guynemer)

> **Navette cimetière** le mardi 7 mai sur réservation.

> **Les sessions gym du 10 mai** sont exceptionnellement annulées dans les salles Malraux et Debeyre.

Infos et réservation :
03 20 12 21 62 ou
service-aines@ville-
lamadeleine.fr

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

HONTEUX (1)

Lors du Conseil municipal de février 2024, une délibération était soumise à l'assemblée afin de donner le nom de Dominique BERNARD au square de la rue Doumer en hommage à ce professeur d'un lycée d'Arras, victime d'un attentat perpétré par un terroriste islamiste en octobre 2023. Inscrire le nom de Dominique BERNARD dans notre espace public, c'est d'abord honorer la mémoire d'un homme ordinaire qui a accompli un geste extra-ordinaire. C'est aussi poser un acte public de condamnation de la barbarie terroriste islamiste à laquelle nous ne devons pas nous habituer, et qu'il nous faut combattre. C'est enfin se souvenir qu'il n'y a pas de République sans hommes et sans femmes pour l'incarner, la défendre et la transmettre. Nous pensions que cette proposition ferait l'unanimité. Ce ne fut pas le cas au sein du groupe d'opposition NUPES. Une telle attitude interroge sur le rapport de celui-ci à la République et à ses valeurs, et sur son lien avec l'islamo-gauchisme.

HONTEUX (2)

En Conseil municipal en février, l'opposition NUPES a mis en cause personnellement un membre de la majorité en pointant son implication associative. De tels propos en disent long sur la conception du débat démocratique de l'opposition NUPES qui s'attaque directement aux personnes. Ces propos en disent long aussi sur le sens de l'engagement qui caractérise l'opposition NUPES. Contrairement à cette dernière qui a fait le choix de l'absence, nous revendiquons d'être présents auprès des associations qui contribuent à faire battre le cœur de La Madeleine, au bénéfice de ses habitants.

OPEN BAR (1)

L'ordre du jour du Conseil Municipal comportait aussi la création d'un tarif de prise en charge par un contrevenant en situation d'ivresse publique manifeste de son transport à l'hôpital ou au commissariat de police nationale à Lille. Ce transport est coûteux en argent public et en temps passé par la Police Municipale qui n'est alors plus en mesure d'intervenir

sur la ville. Le fait que l'opposition NUPES ait voté contre cette disposition dit beaucoup sur sa conception de la gestion de l'argent public, et sur son laxisme en matière de sécurité, étant aussi rappelé que les situations d'ivresse publique manifeste s'accompagnent régulièrement de violences extra et intra-familiales.

OPEN BAR (2)

Le dernier débat d'orientations budgétaires a été de nouveau l'occasion de vérifier combien l'opposition NUPES restait fidèle à sa frénésie dépensière, au mépris total d'un contexte économique et financier national inquiétant qui doit nécessairement inciter localement à la prudence budgétaire. Encore faut-il préciser que la frénésie dépensière de l'opposition NUPES s'accompagne d'un discours prônant une forme d'anarchie budgétaire qui s'affranchirait de toutes les règles qui caractérisent les financements et dispositifs municipaux.

MEPRIS DEMOCRATIQUE

Dans sa tribune de mars 2024, l'oppo-

sition NUPES critique outrancièrement le projet de requalification de la place des Fusillés et des Déportés. Sur la forme, il faut rappeler à l'opposition NUPES que cet ambitieux projet est le fruit d'une large concertation qui a associé les Madeleinois à chacune de ses étapes-clés : commission extra-municipale, appel à idées, consultation directe des habitants pour départager 3 scénarii. Sur le fond, il convient de rappeler à l'opposition NUPES que le projet conçu et choisi délibérément par les habitants est celui d'un espace multifonctionnel garantissant la continuité du marché bi-hebdomadaire et des animations municipales et associatives, tout en permettant sa transformation concrète en îlot de fraîcheur. Finalement, en critiquant le projet « Cœur de Ville », l'opposition NUPES exprime son mépris du choix des Madeleinois. On avait déjà perçu son mépris social, on découvre son mépris démocratique.

**“La Madeleine que nous aimons”,
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Cette tribune se pare de noir et de tristesse afin de rendre hommage à notre collègue et amie, conseillère municipale et membre du groupe « Agir pour l'Avenir », qui nous a quittés le 25 février dernier.

POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE, FRATERNELLE ET ÉCOLOGIQUE

Notre amie était une femme d'engagements qui rêvait d'une société solidaire, fraternelle et écologique. C'est cette envie d'une société plus juste et plus consciente des enjeux environnementaux qui nous a donné envie de construire ensemble le groupe AGIR pour l'AVENIR, un groupe

de citoyens madeleinois de différentes appartenances politiques, syndicalistes ou sans appartenance à part à notre ville. C'est aussi l'envie d'une autre politique, celle du dialogue, de la transparence et du respect démocratique. Nous avons ainsi construit un groupe uni de conseillers avec une volonté collective et solidaire de représenter les volontés citoyennes, sociales et écologiques. Nous travaillons ensemble, en équipe et nous vous représentons aux commissions comme aux Conseils municipaux avec toujours cette envie collective d'une autre façon de « faire » la ville de la Madeleine.

POUR UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Notre amie avait le sens du groupe « chevillé au corps » car l'engagement était pour elle avant tout collectif et sincère. Aujourd'hui, son décès nous attriste considérablement mais son engagement humaniste constant nous oblige. Être humain, c'est être digne et respectueux. Nous croyons en une politique locale qui peut être digne et respectueuse de chacun et en laquelle chaque citoyen peut avoir confiance. C'est cette croyance qui nous motivera toujours à vous représenter collectivement quels que soit les événements que nous traverserons.

POUR UNE DEMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE

La démocratie locale doit être partagée avec les habitants avec de vraies instances citoyennes avec de vrais pouvoirs de saisine, d'organisation de consultation ou de pétition. C'est en cette sortie d'un pouvoir local bien trop autoritaire, en une transition démocratique qu'elle croyait également.

Nous continuerons tout ses engagements, soyez-en certains.

A notre amie, collègue et conseillère municipale.

“Agir pour l'avenir”

Avec le départ tragique de notre collègue élue, la démocratie madeleinoise perd une grande lumière. La flamme, qu'elle a allumée avec courage, n'est pas éteinte.

Bruno Pietrini

AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS

Animations, sorties, découvertes, ... Retrouvez dans l'agenda une sélection d'événements madeleinois.

LUNDI 15 AVRIL

SESSION MIXTE DE SELF-DEFENSE

> De 18h30 à 20h (pour les Madeleinois de 13 à 35 ans)
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

MARDI 16 AVRIL

LE PLASTIQUE C'EST DRAMATIQUE

> À 19h - Conférence dans le cadre du festival "Pint of Science"
Gratuit, inscription : www.pintofscience.fr/event
📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

MERCREDI 17 AVRIL

JOURNÉE DANS L'AISNE

> Départ à 7h15, retour 18h30
Visite de la Basilique St Quentin et du Familistère Godin à Guise, déjeuner
80€ inscription auprès du Syndicat d'Initiative : 03 20 74 32 35
📍 RDV devant la piscine municipale, 165 rue du Général de Gaulle

PÉTANQUE POUR LES SÉNIORS

> De 10h à 11h30
Gratuit, inscription auprès du service aînés : 03 20 12 21 62
📍 Boulodrome municipal, rue Léon Trulin

CONTES POUR ENFANTS PAS SAGES

> De 16h30 à 17h35 (à partir de 7 ans)
Par la Cie "Avec vue sur mer" + d'informations page 16
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan

VENDREDI 19 AVRIL

BRÈVE DE CLOWNS

> À 19h30 (à partir de 8 ans)
Spectacle d'improvisation par le Centre de Culture et d'Animation
8€ Gratuit pour les adhérents et les moins de 12 ans réservation :
www.cca-lamadeleine.fr
📍 Théâtre du Millénaire, 35 rue Saint-Joseph

SOIRÉE ADOS

> De 19h30 à 22h (pour les Madeleinois de 11 à 17 ans)
Soirée sur le thème kermesse
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Centre Moulin Ados, 12 rue du Moulin

SAMEDI 20 AVRIL

PERMANENCE DE M. LE MAIRE

> De 9h à 11h
📍 Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle

MERCREDI 23 AVRIL

CHASSE AUX TRÉSORS AQUATIQUE

> À 14h30 (de 5 à 8 ans)
Madeleinois : 3,05 € extérieur : 3,60 €, inscription à l'accueil
📍 Piscine municipale, 165 rue du Général de Gaulle

TCHAT EN DIRECT AVEC M. LE MAIRE

> De 18h30 à 19h30
Échangez en direct sur le site de la ville : www.ville-lamadeleine.fr

JEUDI 24 AVRIL

ECO-CRÉA TEXTILE

> À 19h
Atelier couture de l'association "La Petite Madeleine"
Gratuit, réservation : www.lapetitemadeleine.org
📍 Salle Satgé, 78 rue Saint Charles

SAMEDI 27 AVRIL

CHANTIER CITOYEN

> À 10h (accès libre)
📍 RDV devant la Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta



BAL DES TEXAS RIDER'S

> De 17h à 00h (ouverture des portes à 16h30)
Bal animé par le DJ des Destinations Country
8€ - Gratuit pour les moins de 12 ans, inscription : 06 25 73 10 98
ou texasriders2023@gmail.com
📍 Restaurant scolaire, rue Kléber

RENAISSANCE

> De 19h à 20h30 (à partir de 15 ans)
Spectacle musical participatif dans le cadre du Festival "Les Z'émergences"
par le Centre de Culture et d'Animation
10€ | 5€ réservation : www.cca-lamadeleine.fr
📍 Théâtre du Millénaire, 35 rue Saint-Joseph

DIMANCHE 28 AVRIL

JOURNÉE COMMÉMORATIVE



79^{ème} anniversaire de la Libération des camps de déportation

À l'occasion des journées commémoratives, pensez à pavoiser aux couleurs du drapeau tricolore !

> À 10h dépôt de gerbes

📍 Ancien cimetière, rue du Cimetière

> À 10h30 messe

en présence de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine et des porte-drapeaux des associations madeleinoises

📍 Église Sainte Marie-Madeleine, 160 rue du Général de Gaulle

> À 11h30 dépôt de gerbes

en présence de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle

MERCREDI 1^{ER} MAI

LOTO DU CENTRE SOCIAL CHRISTIAN JANSSENS

> À 14h (ouverture des portes à 13h)

Au profit d'un départ autonome d'un groupe de jeunes

2 € / carton - réservation : www.acoljqaq.fr (avant le 29 avril)

📍 Salle Saint-Vital, 2 clos Saint-Vital

SAMEDI 4 MAI

BALADE URBAINE

> À 9h

Quartier Doumer - Accès libre

📍 Complexe sportif du Romarin, rue Paul Doumer

RENCONTRE AVEC FRANÇOISE HEITZ

> De 10h30 à 11h30

Autour de son récit autobiographique "Le tableau n'est pas signé"

+ d'information page 16

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

MERCREDI 8 MAI

JOURNÉE COMMÉMORATIVE



79^{ème} anniversaire de la Fête de la Victoire

À l'occasion des journées commémoratives, pensez à pavoiser aux couleurs du drapeau tricolore !

> À 9h30 dépôt de gerbes

📍 Ancien cimetière, rue du Cimetière

> À 10h messe

en présence de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine et des porte-drapeaux des associations madeleinoises

📍 Église Sainte Marie-Madeleine, 160 rue du Général de Gaulle

> À 11h dépôt de gerbes et d'œillets tricolores

en présence de la 317^{ème} Section, des porte-drapeaux des associations madeleinoises et de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle

MERCREDI 15 MAI

PÉTANQUE POUR LES SÉNIORS

> De 10h à 11h30

Gratuit, inscription auprès du service aînés : 03 20 12 21 62

📍 Boulodrome municipal, rue Léon Trulin

ACTIVITÉS DU CAFA 2024

Toute l'année, le Comité des Aînés, des Fêtes et Animations de La Madeleine vous propose des sorties et visites.

JEUDI 18 AVRIL

JOURNÉE À DINAN

Visite de la Citadelle, croisière sur la Meuse, découverte de la brasserie artisanale "La Caracole" et restaurant (105 €)

JEUDI 20 JUIN

JOURNÉE À ÉTAPLES

Visite "De la mer à l'assiette" à Maréis, croisière en Baie de Canche et restaurant (89 €)

DU 22 AU 28 SEPTEMBRE

SÉJOUR À SAMOËNS

Visites variées en Haute-Savoie (1085 €)

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

REPAS SPECTACLE

"Le P'tit Baltar" à Nesles dans la Somme (111 €)

Paiement en plusieurs fois possible

Adhésion : 15€ - Renseignements et inscription auprès de M. Christian Leignel : 06 71 77 10 66 ou au Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle (lundi, mercredi et jeudi de 14h à 17h30)

JEUDIS 16 MAI ET 23 MAI

ATELIER LOGEMENT : BUDGET

> De 10h à 12h

En partenariat avec l'association "SOLiHA" + d'information page 19

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda ou 06 12 21 33 87

📍 Château Dufour, 177 rue du Général de Gaulle

JEUDI 16 MAI

SELF-DEFENSE : SESSION FÉMININE

> De 18h30 à 20h (pour les Madeleinoise de 13 à 35 ans)

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

DIMANCHE 19 MAI

MA DEÛLE ET MOI

> De 10h à 18h

Animations gratuites, courses de canards en plastique

+ d'informations page 17

📍 Rue du Quai

MARDI 21 MAI

MONTE LE SON !

> De 18h à 19h

Club d'écoute musicale

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

Retrouvez tous vos rendez-vous sur le site de la Ville en scannant le QR code :



DÉCOUVREZ VOTRE CENTRE AUDITIF AUDIKA : bien entendre, ça change la vie !

Depuis quelques mois, Adèle, audioprothésiste diplômée d'État et Stéphanie, responsable de l'accueil et de l'administratif, ont pris les rênes du cabinet Audika, situé rue du Général de Gaulle.

Leur mission ? Vous aider à mieux entendre au quotidien ! Du bilan auditif complet, au choix de vos appareils auditifs, les deux professionnelles sont à votre écoute et vous accompagnent à chaque étape de votre appareillage auditif.

Vous observez une diminution de vos capacités auditives ou souhaitez simplement réaliser un bilan ?

Le cabinet madeleinois vous accueille pour un dépistage gratuit sans engagement, afin de faire le point sur votre santé auditive. Pour chaque bilan auditif effectué, Audika, partenaire de la campagne "Pour Une Meilleure

Audition" (CPUMA), alimente un fonds de soutien permettant d'appareiller gratuitement des personnes dans le besoin.

Forte de ses 45 ans d'expertise, l'entreprise propose une large gamme d'appareils auditifs conçus pour s'adapter à chaque environnement. Les clients ont la possibilité de tester les appareils pendant 30 jours, bénéficient d'un suivi illimité gratuit ainsi que d'une assistance nationale. Afin de protéger l'audition, les cabinets proposent également des bouchons sur-mesure adaptés à différents usages.

L'engagement d'Audika est d'aider les clients à retrouver l'ouïe, pour rétablir leur bien-être et entendre à nouveau tous les sons qui composent la vie !



CENTRE AUDITIF AUDIKA

142 rue du Général de Gaulle
03 20 70 13 20 - <https://www.audika.fr/>

ATELIERS GRATUITS :

VOUS SAUREZ TOUT SUR LE LOGEMENT !

En partenariat avec la Municipalité, l'association SOLIHA "Solidaires pour l'habitat" propose aux Madeleinois des ateliers sur la thématique du logement.



ATELIER "BUDGET", les jeudis 16 et 23 mai, de 10h à 12h.

Comment mieux gérer son budget et prévenir l'endettement ? Venez découvrir :

- les techniques pour établir un budget prévisionnel efficace et réduire vos dépenses,
- les conséquences des impayés et comment les prévenir,
- des conseils pratiques pour éviter les pièges financiers,
- comment classer et conserver ses documents.



ATELIER "BIEN CHEZ SOI", les jeudis 6, 13 et 20 juin, de 9h30 à 11h30.

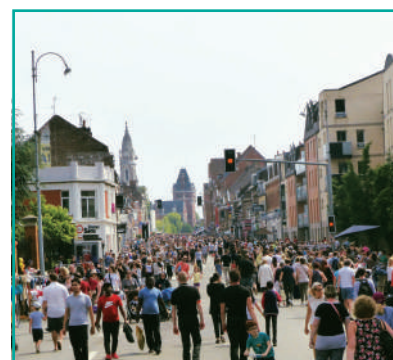
L'atelier se déroule en 3 parties avec la participation d'un ergothérapeute.

1^{er} atelier : comment aménager son logement pour éviter les chutes ?

2^{ème} atelier : se faciliter la vie chez soi avec les bons gestes.

3^{ème} atelier : adapter son logement (conseils, financements et aides à la vie quotidienne).

Inscrivez-vous gratuitement sur le site internet de la ville ou au 06 12 21 33 87



VIDE-GRENIER DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

RENDEZ-VOUS LE 2 JUIN

Le traditionnel vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, organisé par l'UCAP en partenariat avec la Ville, fera son grand retour **le dimanche 2 juin, de 8h à 16h.**

Les inscriptions étaient ouvertes aux résidents de la rue du dimanche 7 au 13 avril et sont ouvertes à tous les Madeleinois du 14 au 20 avril. Rendez-vous sur ucap-lamadeleine.fr

Votre interlocuteur unique pour :



Visite à domicile



Diagnostic accessibilité



Proposition technique et économique



Réalisation des travaux



Réception du projet fini

Nicolas Leroy

Agence Lille Nord

679 av. de la République, 59000 LILLE

06 83 58 98 25

nicolas.leroy@mobilaug.com

AMÉNAGEMENT ET ADAPTATION DE VOTRE SALLE-DE-BAIN



AVANT



APRÈS

Prochainement
votre agence
MMA La Madeleine
déménage au
138 Avenue Saint Maur,
59110 La Madeleine



Cabinet Vladimir VALLE FERNANDEZ
Agent Général exclusif MMA
N° Orias: 19007780 www.orias.fr
202 rue du Général De Gaulle, 59110 LA MADELEINE
Tel : 03 20 55 00 49 - agence.mma.fr//la-madeleine/



VALLE FERNANDEZ
L'ARTISTE D'ASSURANCE

Vous pouvez nous retrouver sur :

Animalis

Alimentation . Accessoires . Toilettage

« Votre nouvelle
Animalerie préférée
à LA MADELEINE »



Demandez-la en caisse, elle est gratuite !

-10%

Salon de toilettage
Prête à chouchouter
vos loulous!

Prenons rendez-vous
au 03.74.49.25.83

Lise, votre toiletteuse professionnelle

DE REMISE IMMEDIATE

avec votre
carte de fidélité
lors de votre 1^{ère} visite en caisse*

du lundi au samedi

09:30-19:30

03.74.49.25.82

* pour une nouvelle inscription au programme fidélité Animalis+ voir conditions en magasin.

Parking SUPER U, Rue Gustave Scrive, 59110 LA MADELEINE

Une résidence haut de gamme À l'architecture authentique



LA MADELEINE CÔTÉ PARC

Des appartements
neufs
du T2 au T5

03 66 67 67 67
trignat.fr

